

ASSEMBLÉE NATIONALE15 janvier 2025

RENDRE ACCESSIBLE À TOUS LES ÉTUDIANTS LE REPAS À 1 EURO - (N° 701)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 7

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« supérieur »

le mot :

« inférieur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.